



## LE CONTEXTE HISTORIQUE & LES ACTEURS POLITIQUES.....

### → sommaire ..

LE XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE,

LE « SIÈCLE DES LUMIÈRES » ? p. 1

Le « beau XVIII<sup>e</sup> siècle » et ses limites .

La diversité politique de l'Europe des Lumières .

La Lorraine dans le remodelage  
des équilibres européens

LES PERSONNALITÉS POLITIQUES p. 5

Léopold I<sup>er</sup> .

François III .

Stanislas I<sup>er</sup> Leszczynski .

Marie Leszczynska et Louis XV .

Antoine-Martin Chaumont, .

marquis de La Galaizière

Charles Louis Auguste Fouquet, .

duc de Belle-Isle

CARTES (cahier indépendant)

La frontière du Nord et de l'Est de la France .  
sous le règne de Louis XIV

La succession d'Autriche .

L'Europe au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle .

L'Europe politique vers 1780 .

L'Europe intellectuelle et culturelle .

# le XVIII<sup>e</sup> siècle, le « siècle des Lumières » ?

## Un contexte historique complexe



L'historiographie du XVIII<sup>e</sup> siècle couvre celui-ci de multiples attributs, le plus souvent valorisants, et repris par la plupart des historiens : le « Grand Siècle » de Michelet est aussi le « beau XVIII<sup>e</sup> siècle », le « Siècle français » et le « Siècle des Lumières ». Il est aussi parfois présenté comme un siècle de frivolité. Que garder de ces images contradictoires ?



### LE BEAU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE ET SES LIMITES



Le « Siècle des Lumières » est avant tout le siècle du progrès, c'est-à-dire celui où s'élabore l'idée de progrès, source du bonheur de l'humanité ; mais c'est aussi un siècle de progrès, au sens plus concret d'amélioration et d'expansion.

Un essor démographique, qui modifie la conception de l'existence. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la population européenne entre dans une phase de croissance régulière. —> Parallèlement au maintien d'une forte fécondité dans la plupart des pays, on note une baisse de la mortalité, surtout infantile et donc un **accroissement naturel considérable** : la population européenne, Russie comprise, passe de 118 millions en 1700 à 180 millions en 1789, soit une augmentation de 52,5 %. Il existe cependant d'importantes variations selon les pays considérés : croissance de 10 % pour les Provinces-Unies<sup>1</sup>, 30 % pour la France (de 1700 à 1789, on passe de 21,5 à 28 millions d'habitants), doublement pour l'Angleterre, l'Espagne, la Suède et la Prusse. —> Le déclin de la mortalité est lié à un **recul spectaculaire de la peste** (dernières manifestations à Marseille en 1720 et à Messine en 1743) ainsi qu'à celui de la famine et de la guerre, mais dans une mesure moindre : en effet, les émeutes provoquées par le prix élevé des céréales continuent à ponctuer le siècle et la guerre oppose encore fréquemment les États européens. (voir cartes 2 et 3) —> C'est donc surtout **à partir de 1745** que l'on peut parler d'un « **beau XVIII<sup>e</sup> siècle** » démographique, encore qu'avec de fortes inégalités régionales sur le continent.

—> L'expansion démographique participe aussi d'un **allongement de l'espérance de vie** moyenne ; ceci favorise une conscience nouvelle des différents âges de la vie (notamment une attention reconsidérée vis-à-vis de l'enfant) et un ordre familial plus souple, tolérant **d'avantage d'autonomie des comportements individuels**. Ces changements touchent d'abord les élites aristocratiques et la bourgeoisie urbaine.

Une croissance économique, qui transforme les conditions de vie. En matière économique, au XVIII<sup>e</sup> siècle, les structures traditionnelles perdurent, mais la plupart des régions d'Europe connaissent un développement marqué. —> **L'agriculture s'améliore lentement** : plutôt que d'une véritable « révolution agricole » dans la productivité, il s'agit d'une accumulation de petits progrès : augmentation de la surface agricole utilisée (grâce au recul de la jachère et à l'extension du défrichement) ; amélioration de l'outillage ; introduction de plantes nouvelles (maïs, pomme de terre, plantes fourragères). —> À partir du milieu du siècle se ressent, particulièrement dans le Bassin parisien, l'amélioration des pratiques culturales (en partie liée à l'influence des physiocrates<sup>2</sup>). Cependant, un décalage persiste tout au long du XVIII<sup>e</sup> entre les productions et les besoins alimentaires, accentués par la pression démographique. —> C'est surtout la **moindre fréquence des crises** qui rend possibles des « décollages » économiques successifs dans les pays d'Europe : il y a développement du commerce et des premières formes de l'industrie (ateliers dans les campagnes). Le pays pionnier en est la Grande-Bretagne. Dans la deuxième moitié du siècle, la prospérité se renforce avec les **débuts de l'économie industrielle** proprement dite, textile et sidérurgique, d'abord dans les foyers anglais, puis sur le continent (voir carte 3).



Des mutations et des recompositions sociales. La prospérité reste sélective mais elle traverse les hiérarchies sociales établies : les bénéficiaires se comptent aussi bien parmi les ordres privilégiés que dans le Tiers État. D'une part, des membres de la noblesse et du haut clergé se lancent dans les affaires (finance, grand commerce maritime ou industrie) ; d'autre part, les « coqs de village » dans les campagnes dirigent de grandes exploitations, avec des employés salariés et en utilisant les premières machines agricoles. —> Cependant, les **principaux bénéficiaires** du « beau XVIII<sup>e</sup> siècle » sont les membres de la **haute bourgeoisie urbaine**. Faisant valoir leurs talents, ils aspirent à occuper dans la société la place « méritée », alors qu'ils se heurtent à une réaction nobiliaire leur fermant les portes de la haute administration et de l'armée. —> C'est dans le domaine social que les **limites du « beau XVIII<sup>e</sup> siècle »** apparaissent le plus nettement. —> Des tensions liées aux contrastes sociaux touchent plusieurs catégories défavorisées : les exclus de la croissance économique (une grande partie de la population paysanne, les manouvriers, les journaliers, les petits propriétaires) ; les marginaux, les errants ; les « basses couches » de la société urbaine, mais aussi le bas clergé ou la petite noblesse. —> On glisse d'une société d'ordres à une société de classes (telle qu'elle sera définie au XIX<sup>e</sup> siècle), reposant plus directement sur des clivages de richesse. —> Mais ces mutations concernent avant tout l'Europe occidentale (en Europe orientale et méditerranéenne les permanences restent prédominantes). —> Le XVIII<sup>e</sup> siècle se caractérise par une série de contradictions, entre dynamiques et inerties, entre aspirations au changement et résistances.

## ~ LA DIVERSITÉ POLITIQUE DE L'EUROPE DES LUMIÈRES ~

L'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle présente une double complexité politique : celle de la répartition et de la taille des États (voir carte 3) et celle qui résulte de la variété des régimes politiques, même si la forme monarchique prévaut. (voir carte 4) —> Le continent est **dominé par les monarchies absolues** mais des différences sensibles les distinguent. —> D'abord, la France constitue un modèle politique dominant, celui de la **monarchie absolue de droit divin** ; mais ce dernier s'est infléchi au cours du XVII<sup>e</sup> siècle dans le sens d'un « despotisme ministériel », autrement dit administratif, qui s'accroît sous le règne de Louis XV. —> Autre avatar du modèle absolutiste : le « **despotisme éclairé** », type de monarchie qui se veut inspiré des Lumières et qui gagne une dizaine d'États européens au XVIII<sup>e</sup> siècle. (voir carte 4) —> Ainsi, sous ces deux formes d'absolutisme, se dessine l'État moderne, avec une centralisation renforcée, avec un interventionnisme accru, tendant vers la « monarchie administrative », vers une gestion rationalisée pour plus d'efficacité. —> Le cas du Royaume de Grande-Bretagne se démarque nettement : c'est aussi un pays pionnier dans le domaine politique, par son régime de **monarchie parlementaire** et son corollaire, la séparation des pouvoirs ; celle-ci se renforce au XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'influence déterminante de John Locke (1632-1704 ; philosophe anglais, théoricien de la monarchie limitée). —> Seuls quelques territoires échappent à la norme monarchique : les cantons suisses, Gênes, Venise et les Provinces-Unies.

—> C'est dans le cadre de cet éventail d'États que se constituent **plusieurs pôles des Lumières** et que se déploie à l'échelle européenne la pensée politique de celles-ci, centrée sur les notions de contrat civique et social, de Constitution, de représentation, d'équilibre et de contrôle des pouvoirs. De sorte qu'il y a interaction, influences réciproques, entre Lumières et évolution des régimes politiques. (Cette interdépendance s'intensifie à partir du milieu des années 1770 par l'influence du modèle américain). —> Parallèlement à la diversité politique, d'autres facteurs renforcent la complexité de l'Europe du XVIII<sup>e</sup> : une nouvelle conception des relations internationales et l'émergence de deux puissances, la Prusse et la Russie. (voir cartes 2 et 3) ☉ ~



## LA LORRAINE DANS LE REMODELAGE DES ÉQUILIBRES EUROPÉENS



Elle représente un enjeu géopolitique à plusieurs échelles. À l'échelle du territoire lorrain, l'espace politique est divisé en **deux sous ensembles** : la Lorraine des Trois Évêchés et la Lorraine ducal. La première, celle de Metz, Toul et Verdun, est administrée directement par la France depuis 1552. La seconde est composée des duchés de Lorraine et de Bar, théoriquement indépendants et qui sont confondus dans leur gouvernement sous l'autorité d'un seul et même duc. Cette partition politique, se complique géographiquement de **l'enchevêtrement** des possessions respectives et du statut spécifique du Barrois « mouvant », que le duc tient en fief du roi de France, à qui il rend hommage de vassalité. (voir carte 1.B) —> En fait, au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est l'ensemble de l'espace lorrain qui est plus ou moins directement organisé par la France, en fonction d'une progressive assimilation se situant dans le prolongement de la politique hégémonique de Louis XIV. C'est en effet **un espace frontière** qui représente aussi un enjeu stratégique entre France, Autriche et Saint Empire romain germanique. Or, son **basculement dans l'orbite française** est déjà bien entamé ; si d'un côté les duchés obtiennent la reconnaissance de leur indépendance par le traité de Ryswick en 1697, après vingt-huit ans d'occupation française, si leur neutralité est reconnue une nouvelle fois par le roi de France et l'empereur germanique en 1728, d'un autre côté, cette neutralité ne cesse d'être remise en question, comme le montre par exemple la nouvelle occupation de Nancy par les troupes françaises, à partir de 1702, à l'occasion de la guerre de Succession d'Espagne. (voir carte 1.A) Il y a militarisation croissante, d'abord des terres françaises, en particulier de Metz, puis des duchés, lors des guerres de succession d'Autriche (1740-1748) et de Sept Ans (1756-63). (voir cartes 2 et 3) —> Cette assimilation se remarque aussi par les extensions territoriales opérées par la France en Lorraine ducal, accentuant l'imbrication des espaces, français et ducaux.

—> Quant aux duchés proprement dits, ils connaissent un retour à une **apparence de souveraineté**, d'abord avec Léopold I<sup>er</sup> et François III, puis avec Stanislas Leszczyński. —> En fait, les deux premiers ducs sont largement manipulés par la France, dont l'influence devient prépondérante ; elle est même décisive avec l'abdication de François III et son remplacement par Stanislas, résultat d'un troc diplomatique orchestré par Fleury<sup>3</sup>. —> Le règne de Stanislas constitue une période de transition au cours de laquelle une gestion, en particulier fiscale, et des institutions françaises sont mises en place. Ainsi en 1751, par exemple, les anciens bailliages et prévôtés<sup>4</sup> du duché sont gommés et remplacés par de nouvelles circonscriptions, dont dix-huit bailliages royaux. —> Au plan démographique, la Lorraine a du mal à se remettre des calamités du XVII<sup>e</sup> siècle (guerres et épidémies lui ont fait perdre la moitié de sa population), mais connaît néanmoins une reprise, surtout dans les villes. Metz passe de 22 000 habitants en 1700 à 36 600 en 1789 ; Nancy de 20 000 en 1738 à 30 000 en 1789.

—> Enfin, l'effacement politique progressif des ducs trouve une compensation dans **leur action culturelle et leur souci de l'utilité publique** (reconstruction économique et bienfaisance sociale), grâce auxquels ils peuvent être assimilés à des princes « éclairés ». C'est alors tout l'espace lorrain qui entre dans le « Siècle des Lumières » : la généralité<sup>5</sup> de Metz avec Belle-Isle, et les duchés, d'abord avec Léopold I<sup>er</sup> puis avec Stanislas. ●

/1 État qui s'est constitué dans la partie nord des Pays-Bas espagnols (par sécession, en 1579).

/2 Philosophes-économistes précurseurs du libéralisme. Ils développent l'idée que les rendements de l'agriculture font prospérer toute la société. /3 Précepteur de Louis XV, cardinal

— ministre de 1726 à 1743. /4 Circonscriptions judiciaires. /5 Circonscription administrative sous le contrôle d'un intendant.







Dupuy, Léopold

© Musée lorrain, Nancy / cliché G. Mangin

## LÉOPOLD I<sup>ER</sup> DUC DE LORRAINE ET DE BAR (1690-1729)

Léopold apparaît d'emblée comme un prince tiraillé entre influences autrichiennes et influences françaises ; il porte le poids des forces géopolitiques du début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Léopold, des racines autrichiennes :** Léopold naît à Innsbruck le 11 septembre 1679, en exil du fait de l'occupation française des duchés depuis 1670. Fils du duc Charles V (1675 - 1690) et de Éléonor-Marie de Habsbourg, il est par sa mère le neveu de l'empereur romain germanique. —> À douze ans, devenu duc de Lorraine et de Bar, il va à Vienne où il est éduqué à la Cour, en compagnie de son cousin, le futur Charles VI de Habsbourg. —> Après la restitution des duchés par la France en 1697, c'est un duc germanophone et déraciné qui fait son entrée solennelle à Nancy, le 10 novembre 1698.

**L'influence française, à la fois subie et recherchée :** les troupes françaises occupent à nouveau Nancy en 1702 dans le contexte de la Guerre de Succession d'Espagne ; pour protester, Léopold s'installe à Lunéville. —> Il subit les desseins de Louis XIV, qui le marie en 1698 à sa nièce Élisabeth-Charlotte d'Orléans ; Léopold devient ainsi le neveu par alliance du roi de France. —> Par ailleurs, Léopold admire le modèle du « roi soleil », ce qui transparaît dans le style baroque qu'il donne aux Bosquets de Lunéville, à l'imitation de Versailles. —> Très rapidement l'influence française devient prépondérante dans la vie culturelle des duchés. En 1700, le Français Pierre Bourdict y est nommé premier architecte ; Boffrand lui succède en 1711. En 1707, Henry Desmarest devient surintendant de la musique de la cour de Lorraine, assisté du maître de ballet, Magny, également français.

**Léopold se trouve dans une position politique difficile.** Il n'est pas abusé par l'illusion de l'indépendance, mais recherche plutôt la neutralité des duchés car il a conscience de l'enjeu qu'ils représentent pour les puissances concurrentes, la France et l'Autriche. —> Il tente de jouer des marges de liberté qui lui sont laissées, mais cela reste infructueux. Par exemple, il supprime l'enseignement du droit français à l'université de Pont-à-Mousson pour promouvoir un droit local. Cette réforme a des conséquences négatives : refus de la reconnaissance des diplômes par la France et désaffection des étudiants.

**Léopold est néanmoins l'artisan de la renaissance économique des duchés,** après les ravages de la guerre de Trente Ans et les occupations militaires. Il s'efforce de réorganiser l'administration et surtout contribue à la relance du commerce et de l'industrie par l'amélioration du réseau des communications et la promotion volontariste des manufactures, comme les Gobelins à la Malgrange. —> Son action pour l'imprimerie est significative : il met en place une véritable politique d'appel de main d'œuvre, facilite les conditions d'accès au métier et propose des allègements fiscaux ; ainsi le nombre d'ateliers d'imprimerie passe de quatre en 1696 à vingt et un en 1740.





Léopold est aussi l'initiateur des Lumières en Lorraine. Précurseur dans le domaine social, il crée, de 1698 à 1727, une vingtaine d'organismes, caisses et bureaux de secours pour les pauvres.

→ Il manifeste un souci pédagogique : il fonde en 1699 une Académie d'exercices qui attire à Nancy et à Lunéville de jeunes aristocrates.

→ Il donne à Nancy un essor monumental, illustré par l'Opéra (1707), œuvre de l'architecte Bibiena, et l'église Saint-Sébastien (1720 - 1731).

→ Il donne plusieurs orientations à son mécénat : il confie à Valentin Jamerai-Duval une bibliothèque et à Vayringe un cabinet de physique au château de Lunéville. Il encourage les recherches de dom Calmet (1728, première édition de son *Histoire de Lorraine*).

→ Son action culturelle n'est sans doute pas désintéressée (elle sert le prestige de la Maison de Lorraine restaurée), mais elle permet le réveil de la cour ducal. Le rôle d'impulsion du souverain et de son entourage favorise l'éclosion du mouvement des Lumières qui s'épanouit sous Stanislas. ☼





## FRANÇOIS III ~

### DERNIER DUC HÉRÉDITAIRE DE LORRAINE (1729-1737)



François III

© Musée lorrain, Nancy / cliché G. Mangin

François-Étienne (Lunéville, 1708 - Vienne, 1765) est le neuvième enfant du duc Léopold I<sup>er</sup> et d'Élisabeth-Charlotte d'Orléans. Devenu héritier des duchés à la mort de son frère aîné en 1723, il est alors envoyé à la cour des Habsbourg, à Vienne. —> Il reçoit une éducation autrichienne, mais on compte dans son entourage des représentants des grandes familles des duchés (Stainville, Lenoncourt...). Les Lorrains restent très présents auprès de lui dans les différentes étapes de son parcours politique. Ainsi, l'ingénieur et physicien Philippe Vayringe l'accompagne à Florence et le bibliothécaire Jamerai-Duval le suit de la Lorraine à la cour de Vienne, en passant par la Toscane. Les échanges culturels réciproques entre Autriche et Lorraine s'intensifient. —> Initié à la maçonnerie en 1731, lors d'un voyage en Hollande, François se rend ensuite à Londres et devient maître d'une loge anglaise. Cette adhésion à la franc-maçonnerie est pour lui une source de convictions durables. —> Il assimile aussi les principes de la physiocratie, manifeste des dispositions pour l'économie, la gestion de ses terres personnelles et celles de la Maison des Habsbourg. Il a de l'intérêt pour les affaires, fait preuve de pragmatisme et réussit des spéculations qui l'enrichissent considérablement. —> François-Étienne apparaît comme un prince atypique, « bourgeois » par bien des côtés, avec une **personnalité forgée par un croisement d'influences**, ouverte à la modernité. En ce sens, il est représentatif de l'esprit des élites éclairées du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Sa carrière politique, prestigieuse, mais sans exercice réel du pouvoir, se déploie en trois volets :

- **François III, duc de Lorraine et de Bar : un règne écourté.** Succédant à Léopold le 27 mars 1729, il n'est présent dans ses duchés que du 29 novembre de la même année à avril 1731. Il s'en éloigne pour exercer des fonctions pour les Habsbourg (en 1732, il est nommé gouverneur de Hongrie). —> Surtout se précise le projet de son mariage avec Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI de Habsbourg ; leur union est célébrée le 12 février 1736 à Vienne. —> Pressé par son beau-père et la diplomatie française (dans le cadre des compromis liés à l'équilibre européen), il finit par céder ses possessions lorraines à Stanislas en 1737.
- **François II, grand-duc de Toscane : des réformes « éclairées » ?** Il s'installe brièvement en Toscane, de janvier à avril 1739. Ce sont alors les nobles lorrains (Marc de Beauvau-Craon, Antoine-Bernard des Armoises...) au sein du Conseil de régence qui mènent les réformes financières et économiques souhaitées par François ; la principale consiste en une tentative de coloniser les marécages des Maremmes, mais elle se solde par un échec.
- **François I<sup>er</sup>, empereur du Saint Empire Germanique (1745-1765)** Il est élu dans le contexte de la guerre de Succession d'Autriche, mais reste dans l'ombre de Marie-Thérèse, qui exerce le véritable pouvoir. François reste finalement resté assez éloigné des préoccupations politiques ; il s'est cantonné dans les attributions d'un « prince époux ».



C'est la **dimension privée** qui dévoile le plus le personnage. Il se plaît dans l'intimité familiale et forme avec Marie-Thérèse un couple uni. De leur mariage est née la première génération de la Maison de Habsbourg-Lorraine. Parmi leurs seize enfants :

- Joseph II, empereur du Saint Empire de 1765 à 1790.
- Léopold II, successeur au trône impérial de 1790 à 1792.
- Marie-Antoinette (1755-1793), qui épouse Louis XVI le 16 mai 1770.

François-Étienne a sans doute joué un rôle déterminant de transmission des idées des Lumières à son héritier, le futur Joseph II, exemple le plus abouti du despote éclairé par ses réformes de 1780 à 1790. —> Il a aussi exprimé des talents artistiques : le Salon des Porcelaines à Schönbrunn (ancien cabinet de travail de Marie-Thérèse, orné de moulures de bois bleu imitant la porcelaine) est décoré par deux cent treize lavis bleus encadrés, exécutés par François de Lorraine et ses filles. 🌀



## STANISLAS I<sup>ER</sup> LESZCZYNSKI ~

(LVOV, 20 OCTOBRE 1677 - LUNÉVILLE, 23 FÉVRIER 1766)



Jean Pillement  
Stanislas. Portrait en pied et vu de profil,  
dans un entourage de fleurs,  
© Musée lorrain, Nancy / cliché P. Mignot

Stanislas occupe une **place primordiale dans la mémoire collective lorraine**, à tel point que son portrait relève en grande partie de l'imaginaire d'Épinal : personnage à la bonhomie bienveillante, placide et débonnaire, un peu dérisoire et frivole. Au-delà de cette image un peu trop réductrice se révèle une figure plus complexe qu'il n'y paraît de prime abord, ambiguë même, comme le montrent les péripéties de sa carrière publique et de sa vie personnelle, ainsi que son œuvre en Lorraine.

**Un itinéraire mouvementé.** Issu d'une famille de magnats polonais (assez bien dotée en terres et enrichie par les alliances matrimoniales), il voyage en Europe de 1694 à 1696 et séjourne notamment à Versailles. De retour en Pologne, il épouse Catherine Opalinska en 1698 ; de leur mariage naissent deux filles, Anne (1699-1717) et Marie (1703-1768). Il entame alors une carrière politique. —> Celle-ci est marquée par des échecs et des tutelles successives :

- C'est grâce à l'appui de Charles XII de Suède que Stanislas est élu roi de Pologne le 12 juillet 1704 et entame un règne éphémère (il est détrôné par l'intervention de Pierre le Grand en 1709).

- En 1733, le soutien de la France à une deuxième candidature permet son élection le 12 septembre ; mais dès le 22, il doit à nouveau abandonner Varsovie aux troupes russes.

- En 1737, il devient duc de Lorraine ; mais au préalable, la convention secrète de Meudon<sup>1</sup> lui a enlevé la réalité de l'exercice du pouvoir.

—> Il n'en reste pas moins que Stanislas est une pièce importante sur l'échiquier européen. Malheureux dans ses engagements, ou malchanceux, il se heurte à des forces qui dépassent la simple dimension polonaise, liées aux enjeux de la politique européenne du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Son intérêt pour la Pologne est néanmoins resté vivace (il publie en 1740 *La Voix libre du citoyen ou Observations sur le gouvernement de Pologne* ; il songe encore à se porter candidat en octobre 1763).

—> Des épisodes rocambolesques illustrent les **vicissitudes de son trajet**. Il est détenu en captivité par les Turcs en 1712 ; il se dissimule à plusieurs reprises sous des déguisements (par exemple en prenant l'identité du « comte de Cronstein » en 1714, aidé dans son chemin, alors qu'il tente de vendre ses bijoux à Lunéville, par le duc Léopold) ; homme traqué, il est victime de plusieurs attentats entre 1716 et 1725. —> Des fuites périlleuses (comme celle de Dantzig en 1734, à travers les marais) débouchent sur des exils répétés (à Deux-Ponts, de 1714 à 1718, puis à Wissembourg, à partir de 1719). —> Ballottée par l'adversité, sa destinée connaît un **heureux rebondissement** quand sa fille Marie est choisie pour devenir l'épouse de Louis XV en 1725 ; dorénavant beau-père du roi de France, c'est pour lui un véritable retour de fortune. —> Ces péripéties ont révélé la personnalité diverse, plutôt optimiste, de cet épicurien parfois fantasque et insolite.





**Un homme des Lumières ?** Stanislas a été duc de Bar et de Lorraine pendant 29 ans (1737-1766), à titre viager, sans latitudes politiques ; mais il a pu mener une action dans les domaines social et culturel, selon une combinaison originale de dévotion catholique (au Sacré Cœur et à la Vierge Marie) et d'ouverture aux idées nouvelles (en 1737, il autorise la fondation d'une loge maçonnique à la cour). —> Des Lumières, il a retenu plusieurs aspects : l'esprit de paix (il est l'auteur en 1748 d'un traité, *De l'affermissement de la paix générale*) ; la philosophie utopique (1750, *Réflexions sur divers sujets de morale* ; 1752, *Entretien d'un Européen avec un insulaire du Royaume de Dumocala*) ; la tolérance (accueil des jésuites, pourchassés en France).

**Il fait œuvre de mécène** et se pose en animateur de la vie intellectuelle et littéraire, accompagné par des esprits locaux (Saint-Lambert ou M<sup>me</sup> de Graffigny), à la cour de Lunéville. Vivifiée de temps à autre par le séjour d'hôtes illustres (Montesquieu, Voltaire et Émilie du Châtelet), elle devient une sorte de salon princier. —> Son action culturelle se concrétise par plusieurs fondations (petites écoles chrétiennes gratuites en 1749 ; bibliothèque publique en 1750 ; Société royale des sciences et belles lettres de Nancy en 1751 ; collège de Médecine en 1752). Ses initiatives dans le domaine culturel et social (fondations charitables, souci du sort des indigents) lui valent le surnom de « philosophe bienfaisant ».

**Stanislas est aussi un prince bâtisseur :**

- Il reste modéré pour la construction de palais à son usage, en adaptant ceux de ses prédécesseurs ; il n'a fait bâtir que quelques résidences secondaires (La Malgrange, Chanteheux, Jolivet et Einville). En revanche, il accorde une attention particulière à l'aménagement des parcs et jardins.
- Il joue un rôle essentiel dans le domaine de l'urbanisme à Nancy ; faisant la jonction entre la Ville-Vieille et celle de Charles III (1545-1608), la « ville de Stanislas » est constituée par l'ensemble de la place Royale (place Stanislas actuelle, construite de 1751 à 1755 et dédiée alors à Louis XV), la Carrière et la place d'Alliance. Architecture et sculpture prennent là toute leur valeur de représentation du pouvoir, dans une dimension symbolique de la souveraineté.

**Le 5 février 1766**, il est brûlé accidentellement devant sa cheminée et meurt dix-huit jours plus tard. Adopté par les Lorrains, dont il a su s'assurer la gratitude, il a préparé l'incorporation sans heurts des duchés à la France. ☼

<sup>/1</sup> Signée le 30 septembre 1736 au château de Meudon (au Sud-Ouest de Paris), où Stanislas réside à partir de juin 1736, après l'échec de son expédition polonaise de 1733-1734. Par cet accord, Louis XV obtient de Stanislas qu'il renonce à l'essentiel de sa souveraineté et aux revenus des duchés de Bar et de Lorraine. / On peut lire le texte de la déclaration de Meudon dans Guy Cabourdin, *Les Temps modernes*. Tome 2. « De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien régime », collection *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, Éditions Serpenoise — Presses Universitaires de Nancy, 1991, p. 146. / Le préambule confirme la réunion de la Lorraine à la France, après le décès de Stanislas.



~ MARIE LESZCZYNSKA ~  
(BRESLAU, 23 JUIN 1729 - VERSAILLES, 24 JUIN 1768)

~ LOUIS XV ~  
(VERSAILLES, 15 FÉVRIER 1710 - VERSAILLES, 10 MAI 1774) ~

La destinée de Marie, fille cadette de Stanislas Leszczynski, est liée aux intrigues du duc de Bourbon (premier ministre de fin 1723 à 1726) qui veut assurer rapidement une descendance au jeune et fragile Louis XV. —> C'est un portrait d'elle, peint à Wissembourg, en février - mars 1725, par Pierre Gobert, qui séduit Louis XV. Elle est choisie pour devenir la reine de France. —> L'annonce du mariage est une surprise non seulement pour sa famille mais aussi pour la cour. N'est-ce pas une mésalliance pour Sa Majesté Très Chrétienne que d'épouser une « simple demoiselle » polonaise (selon Élisabeth-Charlotte, l'épouse du duc Léopold), fille d'un roi détrôné et ruiné ? La réprobation prend aussi une dimension politique avec le risque de mécontenter l'Autriche et la Russie, hostiles à Stanislas.

Finalement, on se résout à cette union inattendue. Les uns comptent sur les vingt et un ans de Marie, l'âge de procréer ; d'autres espèrent trouver intérêt à son humilité et à son inexpérience. En fait, le mariage est une affaire intestine française. Le contrat est à sens unique : les parents de Marie, n'ayant pas de dot à apporter, ne sont pas invités à signer ; c'est Louis XV qui assure une dotation financière. —> La cérémonie a



Stanislas Leszczynski,  
Marie Leszczynska  
en vestale

© Musée lorrain, Nancy  
/ cliché C. Philippot

(à droite)

Jean-Baptiste Van Loo,

Louis XV jeune

© musée des beaux-arts, Nancy  
/ cliché Ville de Nancy



lieu en deux temps, le 15 août 1725 à Strasbourg, par procuration pour le roi, puis à Fontainebleau le 5 septembre.

—> Dans un premier temps, le couple vit une période d'harmonie, de tendres relations même (le goût de l'intimité, d'une vie presque bourgeoise, de Louis XV s'accommode bien avec ceux de Marie, appréciant lecture et musique). Dix enfants naissent de 1727 à 1737.

Pourtant, à partir de 1733, Louis XV commence une longue série d'infidélités. La complicité conjugale s'efface et le mariage prend progressivement une portée politique. Marie apparaît alors comme un trait d'union avec les grands desseins diplomatiques. —> Elle l'est dans la relance de la carrière officielle de Stanislas (pour sa deuxième candidature au royaume de Pologne il est soutenu par la France en tant que beau-père de Louis XV) ; elle l'est aussi pour le nouveau statut de la Lorraine (dont la cession à la France, programmée à la mort de Stanislas, est justifiée comme dot différée de Marie).





La reine, de plus en plus délaissée par Louis XV, mais soutenue par son fils et ses filles, se trouve au centre du clan familial, qui devient le point de ralliement des conservateurs et du parti cléricale, contre les favorites ; par exemple, en 1744, alors que Louis XV en visite aux armées tombe gravement malade à Metz, on fait partir sous les huées M<sup>me</sup> de Châteauroux, qui l'accompagnait, tandis que Marie accourt de Paris. On impose au roi une véritable humiliation publique. —> Le repli de Marie, qui a toujours été tenue à l'écart des affaires, s'accroît au milieu des années 1740. Face à la Pompadour, elle se pose en **gardienne de la tradition**, très pieuse et même dévote, alors que la favorite brille par son mécénat (commandes à Gabriel, à Boucher...), son ouverture à l'esprit philosophique (« Elle est des nôtres », dit Voltaire ; elle protège les encyclopédistes) et son implication politique (elle contribue au rapprochement avec l'Autriche).

—> Très attachée à ses devoirs officiels, Marie fait respecter une stricte étiquette. Il y a répartition des rôles entre elle et Louis pour présider aux activités de cour (elle règne sur les divertissements musicaux et sur les jeux). —> Des représentations allégoriques de Marie suggèrent les principaux aspects de sa personnalité : une statue de Coustou la figure en Junon ; Stanislas lui-même dresse son portrait en vestale. (cf. visuel au verso)

—> Un **fort attachement lie Marie et son père**. Après son mariage, ils entretiennent une correspondance abondante. Stanislas suit d'abord avec angoisse les maternités de sa fille. Puis sont évoqués les progrès de ses petits enfants ou des considérations culinaires. Il ne manque pas de lui rendre visite à chaque fin d'été. La dernière entrevue a lieu à Lunéville en août 1765 : Marie le sermonne encore pour ses comportements « licencieux ». ❀



## ANTOINE-MARTIN CHAUMONT MARQUIS DE LA GALAIZIÈRE, CHANCELIER DE LORRAINE (1697-1783)



François-André Vincent  
Antoine-Martin Chaumont de La Galaizière  
est créé chancelier de Lorraine  
et Barrois par le roi Stanislas, 1778  
Dépôt du musée du château de Versailles

© Musée lorrain, Nancy / cliché P. Mignot

Par la convention secrète de Meudon, la réalité du pouvoir dans les duchés de Bar et de Lorraine revient aux agents du roi de France, répartis en deux conseils (Conseil d'État et Conseil des Finances et du Commerce), placés sous l'autorité d'un intendant, représentant du gouvernement central et investi de très larges pouvoirs. —> Ce poste est confié à **Antoine-Martin Chaumont de La Galaizière**, jusqu'alors intendant dans la généralité de Soissons. La fonction est plus délicate en Lorraine où il faut ménager les apparences de l'indépendance des duchés, tout en préparant leur rattachement à la France, programmé à la disparition de Stanislas. —> Le 18 janvier 1737, Stanislas, entérinant le choix de son gendre, nomme La Galaizière chancelier et garde des sceaux. —> La scène est représentée sur le tableau de François-André Vincent, commande du chancelier lui-même, qui fait figurer dans la composition de nombreux membres de sa famille, de façon à démontrer le succès de leur promotion sociale.

**L'ascension personnelle d'Antoine-Martin** est caractéristique de la montée en puissance du milieu des « robins », les gens de robe, qui exercent des magistratures juridiques et administratives. Constituée surtout de roturiers anoblis, cette catégorie socio-professionnelle prend de l'importance en raison de la place croissante des grands services de l'État au XVIII<sup>e</sup> siècle. —> Antoine-Martin bénéficie de la réussite de son père, Antoine Chaumont (1671 - 1753). Originaire de Namur, ce négociant en grains, enrichi par les fournitures aux armées et des spéculations fructueuses, achète nombre de seigneuries, dont celle de La Galaizière, aussitôt transmise par donation à son fils aîné, Antoine-Martin. —> Parallèlement, la famille acquiert les titres associés à ces terres (marquisats, comtés) ; de plus, en 1743, Louis XV autorise Antoine Chaumont et ses descendants à ajouter une particule devant leur nom de famille. En 1745, ils adoptent un blason (une montagne de laquelle sort de la fumée, un « chaud mont », soit un volcan) et possèdent une cinquantaine de fiefs. Antoine-Martin lui-même participe à cette accumulation par plusieurs acquisitions en Lorraine (comté de Neuviller-sur-Moselle et marquisat de Bayon). —> Les débuts de la carrière d'Antoine-Martin sont conduits par son père, qui lui achète un office de conseiller au Parlement de Metz en 1720, puis au Parlement de Paris. Il reçoit ensuite l'appui de son beau-frère, Philibert Orry, contrôleur général des finances à partir de 1730.

**La Galaizière prend ses fonctions** en Barrois le 8 février et en Lorraine le 21 mars 1737. Il commence alors son action d'« **artisan de l'assimilation** », comme le souligne Guy CABOURDIN (dans *Les Temps modernes*. Tome 2. « De la paix de Westphalie à la fin de l'Ancien régime », collection *Encyclopédie illustrée de la Lorraine*, p. 151).





Pour préparer les duchés à leur future annexion, La Galaizière se doit d'atteindre plusieurs objectifs primordiaux : l'ordre public (en 1738, par exemple, est constituée une nouvelle maréchaussée), la réforme de la fiscalité (en 1750, il applique le Vingtième<sup>1</sup> dans les duchés...), la modernisation du pays (construction de ponts et de routes...), tout ceci sous contrôle serré de Versailles (Orry a créé dans son ministère un bureau particulier pour les affaires des duchés). —> Réputé pour son administration énergique, rigoureuse, consciencieuse et zélée, il illustre par bien des côtés le rationalisme des élites administratives de « l'absolutisme ministériel ». Il n'est pourtant pas un simple exécutant de l'autorité française ; il a aussi fait preuve d'habileté et de diplomatie, ce qui lui vaut le soutien de Stanislas. Mais La Galaizière est vite devenu impopulaire auprès des Lorrains à cause de ses mesures jugées vexatoires. —> Pour se départir du plaidoyer ou du réquisitoire, on peut simplement remarquer qu'il a poursuivi les réformes entreprises par Léopold. —> Il est en tout cas l'incarnation du contrôle français sur la Lorraine. ☼

/<sup>1</sup> Impôt direct de 5 % sur tous les revenus, institué en France en 1749.



## CHARLES LOUIS AUGUSTE FOUQUET COMTE, PUIS DUC DE BELLE-ISLE (1684-1761)



D'après Hyacinthe Rigaud,

Le maréchal de Belle-Isle

© cliché musées de la Cour d'Or, Metz

C'est sur l'ensemble de l'espace lorrain que s'étend le rôle de Belle-Isle : dans la partie déjà française et en Lorraine ducale. Mais ses fonctions dans la région ne sont qu'une étape de sa **brillante carrière** : auparavant, l'ascension du personnage a commencé au tout début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

**Belle-Isle et la réhabilitation familiale.** **Petit-fils du surintendant général des finances Nicolas Fouquet**, il hérite de la disgrâce qui a frappé son grand-père en 1661-64 et qui a perduré depuis pour l'ensemble de sa lignée.

→ Malgré la méfiance pesant sur son nom, il parvient à se faire engager dans le corps des mousquetaires du roi en 1701. Ainsi, des emplois de la robe, auxquels ses ascendants se sont consacrés, il passe au métier des armes. Ceci l'intègre à la noblesse d'épée, plus prestigieuse, et offre à sa forte personnalité la possibilité de s'illustrer par des exploits militaires (il est remarqué pour son courage lors de la guerre de Succession d'Espagne, notamment au siège de Lille en 1708). → Son mariage en 1711 fournit occasion à Louis XIV de manifester son pardon : le roi honore de son paraphe le contrat de mariage. Le retour en grâce du lignage est ainsi avéré publiquement.

**La Lorraine, tremplin de sa carrière administrative.** Ses fonctions en Lorraine lui sont octroyées au début du règne personnel de Louis XV et s'étendent rapidement. → En 1727, il reçoit le commandement en chef de la généralité de Metz (les Trois Évêchés). → Il est promu lieutenant général en 1731 et gouverneur des Évêchés en 1733 (il le reste longtemps, de 1733 à 1753, puis de 1758 à 1761). → Dans les duchés de Lorraine et de Bar, déjà commandant en chef depuis 1737, il est nommé lieutenant général par Stanislas en 1744. → Son administration militaire coiffe alors l'ensemble des territoires lorrains ; elle est habilement complétée par des réseaux de clientèle aux postes clés civils.

→ **Parallèlement, il joue un rôle de premier plan dans la politique française en Europe centrale.** → Lorsque se déclenche la guerre de Succession d'Autriche (1740-1748), Belle-Isle, meneur du parti belliciste, joue un rôle actif pour entraîner la France dans le conflit, notamment par ses initiatives diplomatiques (il est l'instigateur de l'alliance franco-prussienne de 1741, en vigueur jusqu'en 1756). → Il retrouve la gloire militaire lors de ses campagnes d'Allemagne (1741-1743) et d'Italie (1746). → **Héros national**, bénéficiant de l'appui de M<sup>me</sup> de Pompadour, Belle-Isle collectionne les plus hautes dignités : maréchal de France en 1741, duc en 1742, pair de France en 1749, ministre d'État en 1756 et secrétaire d'État à la Guerre de 1758 à sa mort en 1761. → En 1749, son admission à l'Académie française a été la consécration de son goût pour la littérature.





**Belle-Isle et les Lumières.** Soucieux d'accompagner, tout en la contrôlant, la diffusion des idées nouvelles à Metz, il rédige, en 1760, les statuts d'une Société royale des Sciences et des Arts (dont la devise est « L'Utilité » et dont les principaux travaux concernent l'agronomie, les sciences naturelles et la physique). —> Il joue aussi un rôle essentiel pour l'urbanisme messin. Le programme de Belle-Isle, proposé à la municipalité en avril 1738, s'attache à concilier rénovation et embellissement. —> Il est le maître d'ouvrage de travaux spectaculaires, touchant au dispositif militaire et à l'assainissement de la cité (amélioration de la voirie, adduction d'eau). —> Stimulant la vie culturelle, il décide la construction d'un théâtre sur l'île du Petit Saulcy. Les travaux s'étalent de 1738 à 1752 (la première représentation est donnée le 6 février). —> Il fait poursuivre l'aménagement de la « Place de la Comédie » (1752-1759) : deux pavillons encadrent le théâtre (pavillons Saint-Marcel et de la Douane), l'ensemble étant relié par une galerie à arcades. —> Il est également à l'origine du réaménagement de la Place d'Armes (réalisé après sa mort, de 1761 à 1771). —> Il donne l'exemple du caractère consubstantiel de certains aspects des Lumières et de la fonction administrative. ☼





